

Châtelet, le 22 octobre 2020.

Avis 7 : COVID Code orange

Chers parents,

D'abord et avant tout, nous espérons que vous et vos proches vous portez bien.

Désireux d'être le plus transparents possible avec vous au vu de la situation sanitaire actuelle, il nous a semblé opportun de faire le point quant à la nouvelle circulaire qui place les écoles d'enseignements secondaires en code orange.

Pour commencer, sachez que pour notre établissement, peu de choses vont changer, car nous avons déjà pris un grand nombre de mesures dès septembre.

Néanmoins, dans un souci d'encore plus d'efficacité, nous allons renforcer la désinfection des bancs entre chaque heure de cours.

Présence à l'école.

La circulaire rappelle clairement que les élèves doivent venir chaque jour. La DGEO (contrôle de l'enseignement obligatoire) exige que nous soyons particulièrement attentifs aux justificatifs d'absences et de signaler au plus vite les cas problématiques afin de pallier au décrochage scolaire. C'est pourquoi nous vous demandons en cas d'absence de plusieurs jours d'envoyer le certificat médical à **l'éducateur de niveau** (seule personne en charge de la gestion des absences).

Cours à distance.

Nous sommes persuadés que rien ne remplacera un professeur en classe devant ses élèves. Néanmoins, nous avons déjà été confrontés à des cas de fermeture de classes entières. Nous n'avons pas attendu la circulaire pour mettre en place des stratégies d'hybridation et de cours à distance.

Lorsque les élèves et les professeurs sont en quarantaine ou que **ceux-ci sont asymptomatiques**, le continuum pédagogique est assuré aussi.

Nous devons tous nous adapter à une situation qui est un peu déstabilisante, mais pour le moment, nous arrivons à faire face. Comme vous avez pu le lire dans l'avis 4, une journée pédagogique est organisée le 30 octobre pour nos professeurs afin de les perfectionner dans l'utilisation des cours à distance.

Vous recevrez dans le courant de la semaine prochaine via le mail de votre enfant une invitation à remplir l'enquête interne visant à établir une cartographie de la situation numérique de nos élèves. Notre objectif sera de voir jusqu'où nous pouvons développer nos

stratégies d'hybridation. Ce formulaire pourra aussi être complété à partir d'un smartphone. Le lien pour y avoir accès sera sur le site de l'école, mais ne sera possible qu'à partir de l'adresse mail et du mot de passe reçus en début d'année.

Bulletin

En ce qui concerne les bulletins de ce jeudi 29 octobre, il se peut qu'il y ait des cours pour lesquels votre enfant n'aura pas de point. Les évaluations se doivent d'être représentatives et mettre des points simplement pour remplir un bulletin, n'a aucun sens. La note donnée doit être un indicateur juste et fiable. Vous serez tenus au courant de la note des cours manquants via le journal de classe.

Réunions de parents.

Pour les réunions de parents et afin de limiter au maximum la présence de tiers dans l'école, les professeurs convoqueront les parents des élèves qu'ils doivent impérativement rencontrer. Les autres pourront prendre contact par mail avec les professeurs qu'ils désirent.

Un seul parent viendra à l'école selon l'horaire convenu et les gestes barrières seront respectés. Veuillez noter que les conseils de classe de ce mardi 27 octobre auront pour objectif d'identifier au plus vite les élèves en difficultés et de dégager des pistes de remédiations.

Education physique.

Un dernier mot enfin concernant les cours d'éducation physique. Vous êtes nombreux à nous interpeller concernant ce cours et nous sommes conscients de votre inquiétude. L'ensemble du personnel de l'établissement a à cœur d'éviter la propagation de ce virus et l'équipe des professeurs d'éducation physique ne fait pas exception.

Voici la série de mesures prises :

- Désinfection des mains à l'arrivée aux vestiaires,
- port du masque obligatoire dans le vestiaire et en entrant dans la salle,
- les élèves se changent en gardant leur masque et leur distance,
- le masque reste obligatoire lors des déplacements, rassemblements et toutes autres périodes d'inactivités,
- port du masque vivement recommandé lors de la pratique sportive si celle-ci le permet,
- possibilité de l'enlever lors d'un effort plus intense en respectant les distances,
- des rappels concernant le respect des distances sont faits au maximum,
- adaptation du programme selon les possibilités,
- aération des locaux,
- les vestiaires sont également désinfectés entre chaque groupe.

Soyez assurés, chers Parents, de notre dévouement à l'éducation des enfants que vous nous confiez.

Didier Lorge,
Directeur

Nathalie Di Stefano,
coordinatrice